

- 107b.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 27 avril 1885, pour copie de toute correspondance et plaintes concernant l'administration du phare de l'Île-aux-Oiseaux, Victoria, Nouvelle-Ecosse, pendant les deux dernières années; aussi, copie des rapports des différents surintendants des phares pendant la période sus-mentionnée, et des témoignages recueillis par eux touchant l'administration du phare de l'Île-aux-Oiseaux; et aussi le nom de la personne, s'il en est, chargée de la garde de ce phare, le salaire payé à ce gardien, et s'il est engagé d'une manière permanente. Présentée à la Chambre des communes, le 8 juin 1885.—*M. Campbell (Victoria)*.....*Pas imprimée.*
- 108.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes, en date du 23 février 1885, pour copies de tous arrêtés du conseil, bail, correspondance ou autres documents en la possession du gouvernement concernant la location d'une propriété connue sous le nom de Batterie du Marché, dans la cité de Kingston. Présentée à la Chambre des communes, le 23 mars 1885.—*M. Platt*—*Pas imprimée.*
- 109.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 17 février 1885, pour copie du document ou acte renfermant l'assurance donnée par la compagnie du Grand Tronc au gouvernement le ou vers le 17 avril dernier, tel que déclaré ce jour, de son siège en cette Chambre, par le Très hon. sir John A. Macdonald, à l'effet que la dite compagnie mettrait de côté une somme d'un million de livres sterling dans le but de poser une double voie sur la ligne de cette compagnie, entre Montréal et Toronto. Aussi, copie du rapport fait au sujet de la dénegation de cette assurance et des assertions que l'on prétend avoir été faites à ce sujet par sir Henry Tyler, président de cette compagnie à l'assemblée de la compagnie tenue à Londres, en Angleterre, peu de temps après cette déclaration; et copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et aucun officier de cette compagnie touchant cette assurance. Présentée à la Chambre des communes, le 23 mars 1885.—*M. Mitchell*....*Pas imprimée.*
- 109a.** (1884) Réponse à une adresse de la Chambre des communes, en date du 28 mars 1884,—Liste donnant les noms de tous les porteurs d'actions du chemin de fer le Grand Tronc du Canada, et le montant des actions en possession de chacun des porteurs à l'expiration de la première année qui a suivi l'octroi de la charte ou le commencement des opérations. Aussi, les noms de tous les porteurs d'actions dans cette compagnie et le montant des actions en possession de chacun d'eux le premier jour de l'année courante. Présentée à la Chambre des communes, le 31 mars 1885.—*M. Mitchell*.....*Pas imprimée.*
- 109b.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 24 février 1885, pour un état détaillé des divers accidents survenus en 1884 sur la ligne du Grand Tronc et sur celle du Pacifique canadien, et leurs embranchements, par lesquels des voyageurs ont été blessés et tués; et indiquant en détail où et quand ils sont survenus, le nombre de personnes tuées lors de chaque accident, le nombre de blessés, sérieusement ou autrement, les diverses sommes payées à titre de dédommagement, à la suite de chaque accident, et à qui payées. Aussi, un état faisant connaître si des poursuites en recouvrement de dommages sont pendantes en cour, et quels montants (en détail) sont encore réclamés à leur sujet; aussi, les causes de ces accidents. Présentée à la Chambre des communes, le 16 avril 1885.—*M. Mitchell*.....*Pas imprimée.*
- 109c.** Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre des communes, en date du 25 février 1885, pour un état détaillé des divers accidents survenus en 1884 sur la ligne du Grand Tronc et sur celle du Pacifique canadien, et leurs embranchements, par lesquels des voyageurs ont été blessés ou tués; et indiquant en détail où et quand ils sont survenus, le nombre de personnes tuées lors de chaque accident, le nombre de blessés, sérieusement ou autrement, les diverses sommes payées à titre de dédommagement à la suite de chaque accident et à qui payées. Aussi, un état faisant connaître si des poursuites en recouvrement de dommages sont pendantes en cour, et quels montants (en détail) sont encore réclamés à leur sujet; aussi, les causes de ces accidents. Présentée à la Chambre des communes, le 20 avril 1885.—*M. Mitchell*....*Pas imprimée.*
- 109d.** Réponse (partielle) à un ordre de la Chambre des communes, en date du 24 février 1885, pour copie des rapports requis de la compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc en vertu de l'acte refondu des chemins de fer de 1879, et des actes de 1881 et 1884 qui l'amendent, pour l'exercice 1883-84, séparément dans chaque cas; et 1. Le nombre de milles de la ligne-mère du Grand-Tronc, avec un état du coût total réel de construction et d'équipement; le coût séparé, par mille, de la construction de la ligne-mère, sans matériel roulant; le montant total du